

BÂTIMENT

Pénurie de matériaux : les chantiers des collectivités tournent... pour l'instant

Alexandra Delmolino | A la une | A la une | France | Publié le 29/07/2021 | Mis à jour le 30/07/2021

Les risques de pénurie de matériaux et leur hausse de prix inédite alertent les acteurs français de la construction. Les collectivités, maîtres d'ouvrage, tiennent pour l'instant le cap sur leurs projets, malgré l'apparition de retards de livraison.



Dans la construction, l'alerte a été sonnée par la FFB qui signalait dès le mois de février 2021 une tension mondiale croissante sur l'approvisionnement en matériaux, accompagnée d'une hausse progressive des prix depuis décembre 2020. Particulièrement marqué sur le bois et l'acier, dont les prix ont augmenté en France de plus de 30 % entre décembre 2020 et avril 2021, le phénomène s'est emballé au printemps, touchant tous azimuts de nombreux matériaux comme l'étain, le cuivre et le zinc mais également le PVC, les peintures, les résines ou les plaques de plâtre et leurs rails.

Face aux difficultés d'approvisionnement, les stockages ont augmenté, la hausse des prix alimentant en retour la pénurie et la spéculation. Avec, fin juin, des risques avérés d'arrêts de chantiers pour les entreprises et surtout peu de visibilité sur la sortie de cette crise aux facteurs exogènes.

La FFB espérait initialement un rétablissement de la situation cet été. Elle table désormais sur fin 2021, voire début 2022. En réponse, le ministère de l'Economie a lancé fin mai une médiation nationale en direction de la filière du bâtiment et des travaux publics et s'est engagé, le 15 juin, à adresser une circulaire aux acheteurs de l'Etat pour ne pas appliquer de pénalités sur les retards de livraison liés à la crise dans les marchés.

Les collectivités sont invitées à faire de même, une fiche technique publiée par Bercy leur rappelant les leviers possibles sur leurs marchés publics. Face à ce début d'été chahuté, elles arrivent à garder le cap sur leurs projets, bien que l'allongement des délais d'approvisionnement commence à provoquer des retards sur la livraison des travaux.

Traitement au cas par cas

Dans le Pas-de-Calais, par exemple, 5 % des opérations de travaux gérées par la direction de l'immobilier – qui gère sur un parc de 123 collèges et 200 bâtiments administratifs ou techniques – affichaient fin juin un retard de quelques semaines. Soit une dizaine de projets sur près de 200 réalisés actuellement.

« Cela concerne encore une minorité de chantiers mais les retards augmentent. Nos gros marchés posent moins de problèmes car ils sont confiés à des grandes entreprises qui ont des circuits d'approvisionnement bien ramifiés. Mais, les chantiers d'une taille de 100 000 à 500 000 euros, pour lesquels nous faisons appel à des PME qui n'ont souvent qu'un seul fournisseur, sont plus exposés », observe Cédric Bouillaut, directeur de l'immobilier du département du Pas-de-Calais.

« Les prix fixés par les marchés publics sont intangibles, cependant tous nos marchés sont systématiquement révisables ou ajustables, ce qui va aider les entreprises à faire face à la hausse des prix. Nous les soutenons également par un traitement bienveillant, au cas par cas, pour les éventuelles pénalités de retard. En outre, nous augmenterons les avances et nous surveillerons nos délais de paiement », précise-t-il.

Dans le Calvados, la communauté urbaine de Caen la mer (48 communes, 268 500 hab.) a dû faire face simultanément à deux retards de livraison, sur la rénovation de sa patinoire et pour la MJC de Venoix. En cause, des délais d'approvisionnement doublés ou triplés sur les panneaux de bois mélaminé et les produits métalliques. « Sur ces deux chantiers, nous avons pris une marge en nous calant sur une fin de travaux en juin, pour une ouverture à la rentrée. Nous serons donc à l'heure mais en mode dégradé », explique Aristide Olivier, maire adjoint de Caen et rapporteur général chargé des sports et des finances de Caen la mer, qui n'appliquera pas de pénalités sur ces retards attribués à la pénurie.

Il faudra, en outre, trois semaines supplémentaires pour finir la salle de danse de la MJC confrontée à la rupture de stock sur les plafonds insonorisés en bois. Et la patinoire ouvrira sans son bardage métallique en façade. Sa livraison a pris trois mois de retard et il a été nécessaire de changer de fournisseur, en se tournant vers la Belgique. A Caen la mer, la pénurie en bois a même impacté la distribution de composteurs en bois sur le territoire de la communauté urbaine. Les 2 200 demandes des habitants en attente cet été ne seront pas satisfaites avant la fin du mois de septembre.

La vigilance est de mise

Sur les nouveaux appels d'offres qui sont lancés, la tension est également palpable. La vigilance des maîtres d'ouvrage publics est de mise pour estimer au plus juste les prix des matériaux dans cette période d'instabilité et éviter l'infructuosité des marchés. Un risque dont a eu conscience Caen la mer pour la passation, cet été, du marché de son nouveau palais des sports, fixé à 40 millions d'euros. « Nos estimations sur les lots de matériaux se sont avérées sous-évaluées. Mais, sur un marché à 23 lots, ces hausses ont pu être compensées et le marché est passé », précise Aristide Olivier.

Le conseil départemental du Pas-de-Calais a revalorisé l'estimation des offres, de 5 à 10 % sur quelques lots directement impactés par cette pénurie (menuiserie bois, charpentes bois ou métal, fourniture de mobilier...) pour tenir compte de l'augmentation des prix. « Si la crise dure, nous voulons éviter de voir des entreprises renoncer au marché. Nous maintiendrons un niveau élevé de commande publique pour soutenir la reprise locale dans cette période difficile », confirme Cédric Bouillaut.

« Dans le cadre de la médiation nationale, nous sommes favorables à des discussions locales »



Marianne Louis, directrice générale de l'USB

« Depuis la fin du premier confinement, les bailleurs sociaux signalent une augmentation des infructueux sur les appels d'offres, qui est liée à la hausse des prix des matériaux. Alors que la production de logement accuse du retard en France, cette nouvelle crise pourrait freiner la reprise.

Dans le cadre de la médiation nationale, nous sommes donc favorables à des discussions locales entre les maîtres d'ouvrage (bailleurs, collectivités, promoteurs immobiliers) et les entreprises du bâtiment pour prioriser, si besoin, les chantiers en fonction des stocks de matériaux disponibles. Les bailleurs sociaux devront aussi s'assurer que les concessions demandées par Bercy sur les pénalités de retard ne défavorisent pas leurs chantiers. »

Une tension aux causes multiples

Le phénomène de pénurie et de hausse des prix des matières premières qui touche de nombreux secteurs économiques résulte d'un effet ciseau entre le ralentissement de la production mondiale durant la crise sanitaire et la forte reprise en 2021. Sur le bois s'ajoutent des causes plus spécifiques. Le marché européen subit depuis juin 2020 une pression inédite sur les bois de sciage de résineux tirée par la Chine et les Etats-Unis, confrontés à un boom de la construction bois et aux taxes « Trump » sur le bois canadien. Cette tension sur le bois d'œuvre est également entretenue par une hausse de la demande mondiale liée à la décarbonation des économies. Ce qui tarit le marché français, confronté aux capacités limitées de la filière bois sur le sciage.

POUR ALLER PLUS LOIN

- Tout savoir sur le nouveau CCAG « travaux »
- Favoriser réemploi et recyclage dans ses achats
- Construction : le gouvernement met un milliard d'euros sur la table